

Vers un ménage dans la cour du gouvernement



Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, a fait valoir que les choix du gouvernement sont déjà faits quant aux recommandations de la commission Robillard.

Archives La Presse Canadienne



[Jean-Marc Salvét](#)

Le Soleil

(Québec) Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, promet un ménage dans la cour du gouvernement.

«Vous avez peut-être l'impression qu'on touche des programmes et des clientèles avant même de faire le ménage dans les affaires de l'État au niveau des rouages administratifs», a laissé tomber Martin Coiteux, hier, en s'adressant aux Québécois. «Je tiens à vous rassurer: tout le monde sera mis à contribution.»

M. Coiteux n'en a pas dévoilé plus. Mais la suspension des primes au rendement à plus de 15 000 hauts dirigeants et gestionnaires des secteurs public et parapublic québécois est dans l'air, selon certaines informations du *Soleil*.

Une mesure semblable avait été édictée en 2010 sous le gouvernement de Jean Charest. C'était dans la foulée d'un «Conseil des ministres en jeans». Il faut être «attentif aux préoccupations de la population», avait expliqué le premier ministre d'alors, Jean Charest.

Les économies attendues de cette mesure devaient s'élever à 68 millions \$ au cours des deux premières années d'application. Elle a été prolongée par la suite. En fait, si le gouvernement Couillard allait de l'avant, il s'agirait d'un énième prolongement, puisqu'elle l'a encore été en novembre 2013 pour une période d'un an par le gouvernement de Pauline Marois.

L'équipe au pouvoir planche sur des annonces susceptibles de faire dire à l'opinion publique que la «machine» s'autoadministre des médecines semblables à celles qu'elle exige des autres.

C'est que le gouvernement ne peut pas se permettre de perdre cette frange de l'opinion favorable aux changements, mais qui estime qu'il n'a pas fait le ménage dans sa propre cour, explique-t-on.

De nouvelles décisions ayant un «impact majeur pour l'avenir du Québec» sont à venir, a fait savoir le président du Conseil du trésor avant d'asséner cette sentence : «Les Québécoises et Québécois qui souhaitent que l'on fasse le ménage ne seront pas en reste.»

Offre aux syndiqués

Lors d'un Conseil des ministres, lundi, on a entre autres discuté des offres salariales à être présentées aux syndiqués des secteurs public et parapublic.

Il est désormais acquis que les 550 000 employés concernés seront soumis à un gel ou à un quasi-gel salarial jusqu'en 2015-2016. L'année 2015-2016 est celle devant marquer le retour à l'équilibre budgétaire au Québec.

«On ne va pas augmenter les impôts pour financer des choses impossibles», répète-t-on.

Les offres de l'État ne devraient pas être présentées aux syndicats avant la semaine prochaine, cela étant. C'est qu'on

ne veut pas jeter de l'huile sur le feu et donner davantage de grains à moudre aux mécontents. On laissera donc passer les manifestations contre les mesures d'austérité prévues dimanche.

Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, n'a pas répudié les recommandations de la commission Robillard. Mais il s'en est saisi avec des pincettes.

Il a fait valoir que son gouvernement a déjà fait ses propres choix concernant la plupart d'entre elles. Ces choix vont moins loin que ce que suggère le groupe d'experts, par exemple sur la modulation du tarif des services de garde subventionnés.

Pas au-delà de 300 M\$

Pour l'heure, son gouvernement n'ira pas non plus au-delà de la ponction de 300 millions \$ en transferts aux municipalités contenue dans le récent «pacte fiscal» provisoire.

Il faudra cependant voir si l'an prochain, il ne les amputera pas de nouveau en échange de nouvelles sources de revenus qu'il pourrait accorder aux municipalités.

Le financement de la Financière agricole du Québec ne sera pas réduit de 300 millions \$, puisqu'il l'a déjà été de 113 millions \$, a par ailleurs indiqué M. Coiteux.

À propos du financement universitaire international, le ministre a rappelé que des négociations sont déjà en cours avec la France au sujet des étudiants français.

Dans ce premier train de recommandations de la commission Robillard, celles concernant les services ambulanciers pourraient, elles, non seulement inspirer le gouvernement, mais le guider.

De façon générale, Martin Coiteux veut se montrer ferme et résolu. «Rien n'est écarté, assure-t-il. Il n'y aura pas de vaches sacrées.» Il dit juger «totalement irresponsable» de «tourner le dos» au retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 comme le font, selon lui, «la CAQ, le Parti québécois, Québec solidaire et les centrales syndicales».

«Dans le contexte actuel, nous n'avons plus de marge de manoeuvre; ni même pour financer adéquatement nos missions essentielles, telles que l'éducation et la santé.»